



éco21 : économies d'énergie pour propriétaires et entreprises

Depuis 2007, le programme éco21 des SIG accompagne avec succès les entreprises, les collectivités, les régies, les propriétaires immobiliers et les particuliers genevois pour réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de CO₂.

éco21 : un programme pour économiser l'énergie

Le programme SIG-éco21 active trois leviers pour accélérer la transition énergétique genevoise :

- i. Des accompagnements spécifiques pour aider les clients dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et la valorisation d'actions de performance énergétique,
- ii. Le développement de solutions techniques « clés en mains » destinées aux prestataires techniques pour la réalisation d'actions de performance répliquables,
- iii. Le déploiement de Réseaux de Partenaires SIG-éco21 formés et engagés dans la transition environnementale.

Le programme SIG-éco21 propose des solutions distinctes pour les ménages, les entreprises, les régies immobilières et les collectivités.

Effets globaux du programme éco21

Globalement, le programme SIG-éco21 a permis d'économiser d'une part 271 GWh d'électricité (ce qui correspond à la consommation annuelle de 90'000 ménages) et d'autre part 652'000 tonnes d'émissions de CO₂¹ (ce qui correspond à 41 mois d'émissions du parc automobile genevois ou 265 GWh d'énergie thermique économisée).

¹ Les gains CO₂ sont calculés sur la durée de vie des actions qui permettent de réduire les consommations de gaz, de mazout et des réseaux de chaleur à distance. Les facteurs d'émissions des agents énergétiques de l'OFEV sont utilisés. Les économies d'énergie sont exprimées annuellement.

Nous détaillons ci-après les deux types d'accompagnement. L'un, pour les régies et propriétaires immobiliers et l'autre, pour les entreprises. Les autres accompagnements et solutions sont décrits sur le site internet SIG [le-programme-eco21](#).

Accompagnement Immobilier SIG-éco21 pour les régies et propriétaires

L'accompagnement Immobilier SIG-éco21 est proposé depuis début 2019 au monde de l'immobilier. Son objectif est d'aider les régies et propriétaires à mettre en place une stratégie énergétique sur l'ensemble de leur parc immobilier. SIG-éco21 soutient aussi les bureaux d'étude et les bureaux d'asset management qui assistent les propriétaires et les régies dans cette tâche.

Pour y parvenir, SIG-éco21 met à disposition :

- i. Des formations et séminaires pour aider ses membres à bien comprendre comment mettre en place les solutions techniques de SIG-éco21,
- ii. Des contributions financières pour améliorer la qualité et la quantité d'actions sur le parc immobilier,
- iii. Un outil informatique qui recense les bâtiments d'un parc immobilier et identifie les solutions de SIG-éco21 qui peuvent être faites sur ce dernier.



L'accompagnement Immobilier propose des solutions

- i. Pour réduire les consommations d'énergies dans les ménages,
- ii. Réaliser des rénovations énergétiques et
- iii. Pour optimiser les installations techniques des immeubles d'habitations (éclairage, buanderie, circulateur, ventilation et chaufferie).

A titre d'illustration, dans le cadre de la solution SIG-éco21 « Optimisation Chaufferie », les chauffagistes partenaires du programme SIG-éco21 sont formés pour assurer une exploitation optimisée des installations techniques des immeubles d'habitations. Les chaufferies font ainsi l'objet de contrat d'optimisation énergétique (COE).

Effets de l'accompagnement Immobilier SIG-éco21 pour les régies et propriétaires

Plus de 24 propriétaires et 32 régies bénéficient de l'accompagnement Immobilier SIG-éco21. Cela représente environ 11'000 allées d'immeubles dont 2'000 pour les propriétaires et 9'000 pour les régies.

Le retour d'expériences sur près de 800 chaufferies sous contrat d'optimisation énergétique (COE), montre que la consommation thermique des immeubles a baissé de 16% en moyenne sur les 3 premières années du COE. Lors de la saison de chauffe 2022/23, un total de 75 GWh thermiques (cf. Figure 1) a été économisé, soit l'équivalent de la consommation d'une ville de 18'000 habitants.

En plus, les habitants de ces immeubles ont bénéficié d'une baisse de charges de chauffage de

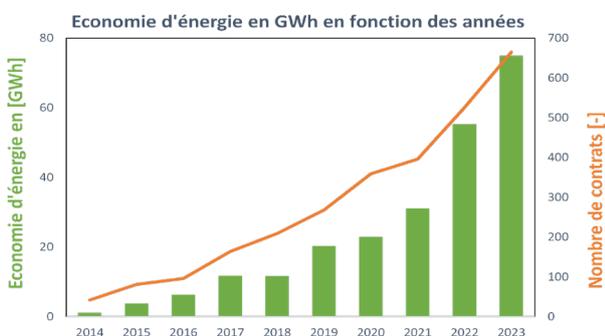


Figure 1: En 2023, la Solution «Optimisation Chaufferie» a permis d'économiser 75 GWh d'énergie thermique sur près de 2'300 immeubles.

7 Mio CHF. La solution est largement appréciée par les acteurs immobiliers (régies et propriétaires), car autofinancée par les économies réalisées. La Figure 2 montre un exemple concret de contrat d'optimisation énergétique sur un immeuble de 110 ménages.

Accompagnement Négawatt pour les entreprises

Avec l'accompagnement Négawatt, SIG-éco21 propose aux entreprises genevoises consommant plus de 1 GWh d'électricité et/ou 4 GWh de chaleur par an, un suivi sur mesure, des incitations financières, des formations et des outils adaptés. Ceux-ci permettent aux entreprises d'élaborer et de mettre en place une politique énergétique cohérente, fondée sur une réduction des consommations d'énergie et des émissions de CO₂.

L'entreprise s'engage à son rythme et fixe elle-même les postes de consommation (éclairage, ventilation, bureautique, etc.) à optimiser et les objectifs qu'elle souhaite atteindre. L'entreprise bénéficie d'un accompagnement personnalisé réalisé par un employé interne à l'entreprise formé par éco21. L'objectif est la mise en place d'une politique d'efficacité énergétique et d'actions d'économies. L'entreprise obtient une prime variant de 6 à 18 cts/kWh électrique économisé, en fonction de son engagement pour un approvisionnement énergétique à faible impact environnemental.

La mesure des résultats et la rétribution de l'entreprise se fait avec le protocole IPMVP.

Depuis 2 ans, le programme inclut également le suivi de la gestion des déchets et propose des solutions permettant d'activer l'économie circulaire.

Effets de l'accompagnement Négawatt pour les entreprises

A ce jour, 140 grandes entreprises (dont la consommation d'électricité est supérieure à 1 GWh / an) bénéficient de Négawatt SIG-éco21. Les plus performantes arrivent à des économies énergétiques pouvant atteindre 20% à 30%. Cet Accompagnement Négawatt permet, chaque d'année, d'économiser en moyenne 8 GWh électriques (soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 2'400 ménages), et aussi en moyenne 2 GWh d'énergie thermique.

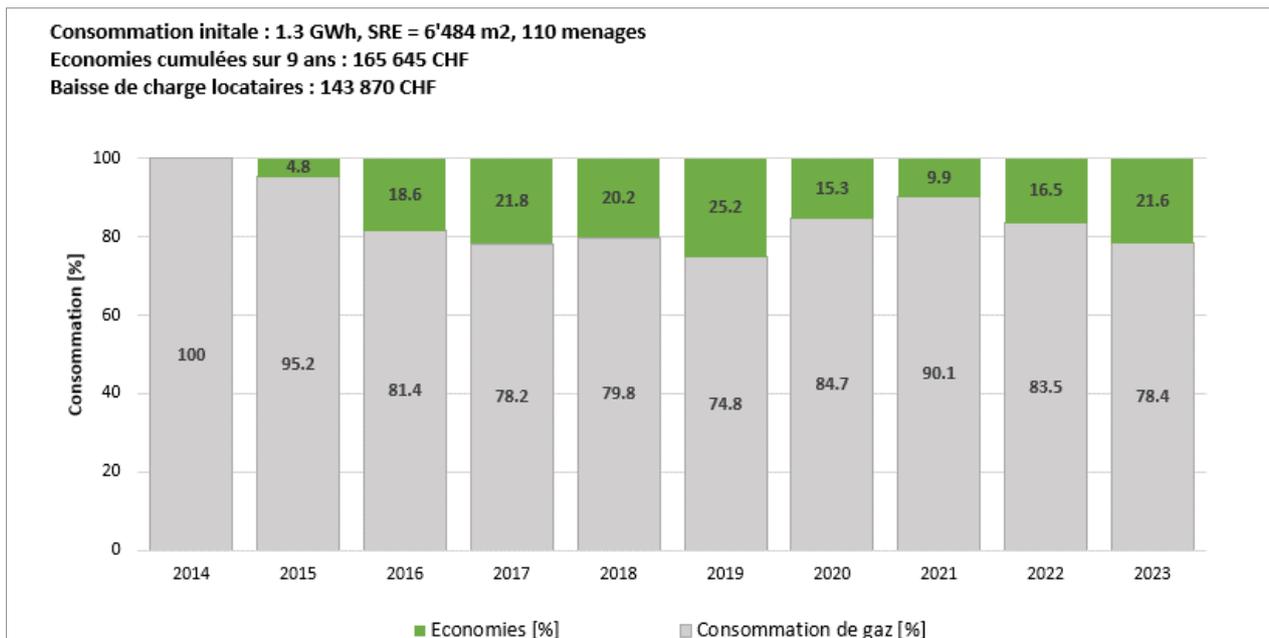


Figure 2 : Illustration des effets d'un contrat « Optimisation Chaufferie ». Les économies d'énergie réalisées par les exploitants de la chaufferie bénéficient autant à l'environnement, par la réduction des émissions de CO₂, qu'aux locataires, par la réduction de leurs charges de chauffage.

Deux exemples concrets :

- i. Un hôtel a réalisé, en 8 ans, une économie durable de 38% d'énergie électrique et de 15% d'énergie thermique. Sa performance environnementale est notamment liée au fort engagement de sa Direction générale qui a permis la réalisation des actions de performances énergétiques, et organisé les formation et sensibilisation de ses employés.
- ii. Entre 2012 et 2020, un parc d'expositions a réalisé plus de 5 GWh d'économies électriques.

Enseignements et objectifs

L'accompagnement immobilier SIG-éco21 permet d'autonomiser les différents acteurs qui travaillent sur le parc bâti, de renforcer leurs compétences techniques et de mieux cibler leurs rôles dans l'organisation des propriétaires et des régies. Ceci permet d'augmenter le volume de projets en lien avec la transition énergétique et écologique.

En ce qui concerne la solution « optimisation chaufferie », les clés du succès résident dans :

- i. La mise en place de formations poussées à destination des sociétés de chauffage (5 jours plus examen final),
- ii. L'accompagnement des acteurs techniques tout au long de la durée du contrat (6 ans minimum), et
- iii. L'engagement de toute la hiérarchie au sein des sociétés de chauffage.

L'ambition de l'accompagnement Négawatt SIG-éco21 est d'atteindre très prochainement 100 GWh d'économies électriques cumulées, (N.B. les grandes entreprises consomment environ 15% de l'énergie électrique du canton). Pour cela, la clé de la réussite est la mise en place d'un Gestionnaire énergie en interne (ou en externe) qui va, avec l'aide des spécialistes éco21, réaliser des actions et progressivement guider l'organisation vers la mise en place d'un système de management de l'énergie (SME). L'entreprise en sort gagnante, car elle maîtrise mieux ses dépenses liées à l'énergie et participe activement à la baisse de son impact environnemental.



«Nous sommes fiers de constater que depuis 2007, l'engagement de nos partenaires contribue de manière significative à la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de CO₂ à Genève.»

Boris Reynaud, Responsable Unité Partenaires et Projets Transverses Programme éco21



Faits et chiffres

Partenaires du projet :

- SIG
- Partenaires locaux : communes, habitants, propriétaires immobiliers, entreprises, professionnels de l'énergie

Chronologie : programme actif depuis 2007

Objectifs :

partant des objectifs de la Confédération (Stratégie Energétique 2050) et du Canton de Genève (société à 2000W), le programme éco21 a pour ambition de faire de Genève une région très efficiente en partenariat avec les partenaires locaux.

Budget :

en 2023, le budget SIG éco21 se montait à 20 millions de CHF dont 11 millions de CHF d'incitations financières.

Information sur SIG

- SIG est une entreprise suisse au service de 500'000 personnes sur le canton de Genève.
- Chaque jour, elle leur assure des services essentiels : elle fournit l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique et soutient le développement des quartiers intelligents pour Genève.
- En 2022, elle a distribué 2.7 TWh d'électricité sur le canton, dont 0.83 TWh a été produit sur le canton (hydraulique, solaire, incinération de déchets).



Contacts pour plus d'informations

SIG

Boris Reynaud,
Responsable Unité Partenaires et Projets
Transverses
Programme éco21 - Direction Transition
Energétique
boris.reynaud@sig-ge.ch

[le-programme-eco21](#)